

5.00 crédits	60.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Bernard Nicolas ;de Pierpont Gabriela ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'UE droit vise les acquis d'apprentissage spécifiques suivants :</p> <p>être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de résumer une décision de justice nouvelle en identifiant les éléments essentiels du texte</li> <li>- de restituer un certain nombre de concepts juridiques, d'identifier leurs éléments caractéristiques et de les comparer entre eux</li> <li>- de résoudre une question de droit similaire à celles vues au cours sur la base des textes législatifs et réglementaires à disposition (application)</li> <li>- de comprendre les grands principes de l'organisation institutionnelle belge</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour obtenir les crédits liés à une UE, l'étudiant.e doit présenter toutes les parties de l'examen portant sur l'UE (qu'elles portent sur des activités d'apprentissage - AA - ou des parties de cours).</p> <p>Examen écrit (en mode présentiel ou virtuel).</p> <p>Durant tout l'examen, l'étudiant.e peut consulter les textes légaux et réglementaires. Ces documents ne peuvent cependant faire l'objet d'aucune annotation, à l'exception de renvois éventuels à d'autres dispositions législatives sans autre commentaire.</p> <p>L'épreuve certificative organisée dans le cadre de cette UE est une épreuve intégrée. Aucun report de note (partielle) n'est donc possible.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours se déroule sous la forme d'un enseignement magistral (présentiel et/ou virtuel), ce qui n'exclut pas que la matière fasse l'objet d'illustrations par le biais d'analyses de documents et/ou de décisions de jurisprudence.</p> <p>Présentiel et/ou virtuel, deuxième quadrimestre, 60 heures de théorie</p>
Contenu	<p>Partie 1 : Introduction au droit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. Notion de droit</li> <li>B. Branches du droit</li> <li>C. Pouvoir judiciaire</li> </ul> <p>Partie 2 : Fonctionnement de l'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. Organisation et séparation des pouvoirs</li> <li>B. L'Etat fédéral et les principales entités fédérées.</li> </ul> <p>Partie 3 : Droit civil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. Les personnes             <ul style="list-style-type: none"> <li>I. Personnes physiques et personnes morales</li> <li>II. Identification et état des personnes physiques</li> </ul> </li> <li>B. Les droits des personnes             <ul style="list-style-type: none"> <li>I. Droits personnels</li> <li>II Droits patrimoniaux</li> </ul> </li> <li>C. Les contrats             <ul style="list-style-type: none"> <li>I. Notions</li> <li>II. Contrat de vente</li> <li>III. Contrat de bail</li> </ul> </li> <li>D. Les droits de la propriété intellectuelle</li> </ul> <p>Partie 4 : Droit de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. L'entreprise, acteur du droit économique</li> <li>B. La liberté d'entreprendre et ses limites</li> <li>C. Les instruments juridiques de l'entreprise</li> <li>D. L'entreprise en difficulté</li> </ul> <p>Partie 5 : Droit Social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. Les acteurs du monde du travail</li> </ul>

	<p>B. Les mécanismes de représentation</p> <p>C. Le contrat de travail</p>
Bibliographie	<p>Le syllabus renvoie à différents ouvrages, articles ou notes « pour en savoir plus ».</p> <p>Ces références peuvent être complétées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- P. WERY, Droit des obligations : 1. Théorie générale des contrats, Larcier, 2011</li> <li>- J. HANSENNE, Introduction au droit privé, 3è éd., Story Scientia, 1997</li> <li>- H. CULOT, Y. DE CORDT, H. JACQUEMIN et TH. LÉONARD, Manuel du droit de l'entreprise, Anthemis, 2019.</li> </ul>
Autres infos	<p>Les supports de cours sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le syllabus (à compléter par les notes personnelles)</li> <li>- les textes légaux et réglementaires (qu'il est impératif d'utiliser de manière régulière et fréquente durant le quadrimestre afin de se familiariser à leur manipulation).</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	TIMB

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en traduction et interprétation	TIMB1BA	5		